

Vélo, casque et Cie

Atelier de prévention



Vélo, casque et Cie

Rapidement ou tranquillement, sur des distances courtes ou longues, avec ou sans assistance électrique, pendant les loisirs ou pour aller travailler: faire du vélo est toujours source de plaisir et bon pour la santé! Hélas le risque d'accident est, lui aussi, toujours présent.

Les thèmes suivants sont abordés avec les participantes et participants dans le cadre de l'atelier de prévention:

- Équipement obligatoire d'un vélo (classique ou électrique);
- Comportement sûr dans la circulation routière;
- Simulateur de vélo électrique (distance d'arrêt);
- Crash test de casques de vélo (utilité du casque) et port correct du casque;
- Visibilité.

Autres éléments

- Présentation PowerPoint
- Crash test de casques de vélo
- Simulateur de vélo électrique
- Concours (les prix sont mis à disposition par le BPA)
- Petit cadeau utile pour promouvoir la sécurité personnelle de tous les participants
- Brochures d'intérêt général

Organisation

- Les participants seront guidés par une intervenante ou un intervenant du BPA.
- L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe.
- Taille des groupes : 15 personnes

Locaux et place requise

- Local fermé (salle de formation ou de conférence, atelier, etc.) doté d'un espace suffisant pour accueillir le matériel de démonstration et env. 15 personnes (chaises en configuration concert). Il est impossible d'organiser une démonstration à l'extérieur en raison du risque météorologique (sauf sous un chapiteau clos et résistant aux intempéries).
- Crash test de casques de vélo: env. 1,5 m²
- Simulateur de vélo électrique: env. 10 à 12 m²

Conseil: la démonstration devrait avoir lieu pendant les heures de travail rémunéré et il devrait être obligatoire pour le personnel d'y assister. D'expérience, on sait qu'une participation facultative et aux horaires libres n'est ni pertinente ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice.

Contact

BPA
Tiziana Iseppi, conseillère Entreprises
Tél. +41 31 390 22 66
t.iseppi@bpa.ch

Retrouvez tous nos ateliers de prévention sur: bpa.ch/ateliers-de-prevention



Liste des tarifs

Tarif pour les entreprises	1 jour	2 jours	4 jours
Tarif de base pour le transport (montage et démontage compris)	CHF 450.-	CHF 450.-	CHF 450.-
Encadrement par le BPA, par jour	CHF 800.-	CHF 1600.-	CHF 3200.-
Total	CHF 1250.-	CHF 2050.-	CHF 3650.-

Les ateliers de prévention sont exonérés de la TVA. Les prix et les conditions sont susceptibles d'être modifiés. Une réduction de 50 % sur le prix total est accordée aux écoles, à des établissements de formation spéciaux (écoles de métiers, etc.) ainsi qu'aux organismes sociaux.